



# La mobilité en question

## DÉCINES

### Quelques données sur la population de la ville et du P.L.I.E.<sup>1</sup>

Le chiffre de la population recensée en 1999 sur la ville de Décines est de 24.193 personnes. Elle est composée de 51,4% de femmes et de 48,6% d'hommes soit une majorité de femmes mais moins que dans l'agglomération lyonnaise (52,4%).

Le nombre d'actifs est de 11.277 personnes, dont 53,2% d'hommes et 46,8% de femmes. Le taux de chômage atteint 11,8% contre 12,6% sur l'agglomération lyonnaise (taux de chômage féminin : 13,3% chiffre identique à celui du Grand Lyon).

Pour ce qui concerne la population des bénéficiaires P.L.I.E. elle se chiffre à 302 personnes dont 171 femmes soit 56,62%. Les allocataires du RMI représentent 23% des bénéficiaires P.L.I.E.

### Zoom sur la mobilité des actifs décinois

D'après le recensement de 1999 la ville de Décines comptait 9.912 actifs ayant un emploi.

**3%** d'entre eux disaient ne **pas** avoir de **moyen de transport**, **4%** évoquaient comme unique mode de transport la **marche**, **6%** indiquaient avoir **plusieurs modes** de transport et **87%** en avoir **un seul**.

Parmi ceux évoquant un seul mode de transport **2%** faisaient mention d'un **deux roues**, **11%** fléchait les **transports en commun** et **74%** utilisaient une **voiture**.

Les flux domicile travail au départ de la ville de Décines :

Décines	25%
Lyon	19%
Villeurbanne	9%
Vaulx-en-Velin	8%
Meyzieu	7%
Bron	4%

### Zoom sur la mobilité des bénéficiaires P.L.I.E.

En 2006 le **taux de possession du permis de conduire** est près de **42%**<sup>2</sup> (48% d'hommes et 52% de femmes).

Parmi la population féminine du P.L.I.E. 38% sont titulaires du permis de conduire et ce chiffre passe à 47% pour les hommes.

Le **taux de possession du permis de conduire et d'accès à un véhicule** est de **32%** pour l'ensemble des bénéficiaires (27% pour les femmes).

Le P.L.I.E. utilise la possibilité de financement de la mobilité et/ou de garde d'enfants qui existe pour Uni-Est. En 2006<sup>3</sup>, 41 personnes ont accédé à une ou plusieurs aides. Il s'agit en grande partie de jeunes de moins de 26 ans (44%). La quasi totalité des actions sont des aides à la mobilité (98%). Le site représente 9,9% des bénéficiaires de l'aide alors que les personnes en parcours à Décines représentent 5,92% des bénéficiaires du P.L.I.E. Uni-Est.

En fin de parcours d'insertion en général, les bénéficiaires du P.L.I.E. peuvent également louer des véhicules auprès du Centre Ressources Mobilité (CRMo). Cette location est, sous conditions, cofinancée par le P.L.I.E. Un parc relais est mis en œuvre à Saint-Fons.

<sup>1</sup> Les données utilisées sont celles de l'Agence d'urbanisme de Lyon, fondées sur le recensement de 1999 et l'enquête ménage de 1995. Les statistiques P.L.I.E. sont celles du P.L.I.E. Uni-Est 2006.

<sup>2</sup> Le taux de renseignement de la base de données est de 70%.

<sup>3</sup> Données du bilan 2006 de l'enveloppe mobilité garde d'enfants.

## Les moyens de transports en commun

**Les lignes de transports en commun passant par la Ville de DÉCINES** (cf. horaires en document joint)

<b>LIGNE 16</b>	<b>Laurent Bonnevey - Décines - Chassieu</b>
<b>LIGNE 37</b>	<b>Part-Dieu - Villeurbanne - Vaulx Marcel Cachin - Décines esplanade</b>
<b>LIGNE 67</b>	<b>L. Bonnevey – Décines - Meyzieu</b>
<b>LIGNE 79</b>	<b>Grange Blanche - Bron - Décines - Chassieu Collège</b>
<b>LIGNE 85</b>	<b>Décines Grand Large - Meyzieu Gadelles ou ZI Chassieu</b>
<b>LIGNE 95</b>	<b>L. Bonnevey – Décines – Meyzieu – Jonage</b>
<b>LIGNE 198</b>	<b>Lyon - Crépieux</b>
<b>T3</b>	<b>Gare Part Dieu Vilette – Décines - Meyzieu ZI</b>

**Pour plus de renseignements sur les lignes urbaines** (cf. récapitulatif tarification sociale p. 3) :  
**Allo TCL : 0 820 42 7000** ou [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)

**Pour des renseignements sur le réseau du Rhône** (cf. guide en document joint) :  
**Allo transports publics 69 : 04 72 61 72 61**

### **Navette municipale Décibus**

Il existe également une navette municipale Décibus qui permet de relier les quartiers excentrés au centre ville. Elle fonctionne les mardis et vendredis de 8h00 à 12h00.

**Pour des renseignements sur les déplacements en transports en commun dans la région urbaine de Lyon**

[www.multitud.org](http://www.multitud.org)

### **SNCF** (cf. procédure création de carte p. 4) :

La Région Rhône-Alpes a mis en place depuis janvier 2004 une tarification spécifique lors des trajets TER qui permet aux bénéficiaires d'acquies des billets de train avec 75% de réduction pour les déplacements à l'intérieur de la Région Rhône-Alpes : carte « Coup de pouce ».

Le formulaire permettant de faire créer la carte est disponible auprès des ANPE, des ASSEDIC, des Missions locales et des gares SNCF.

Il doit être renvoyé par la personne avec les justificatifs nécessaires. La carte lui est renvoyée sous 3 semaines à domicile.

**Allo carte Coup de pouce : 0 820 867 774**

### **Transport à la demande**

Les personnes salariées de l'association intermédiaire MSD peuvent avoir accès, sous conditions, au Transport à la demande, navette de transport leur permettant de se rendre sur leur lieu de travail lors d'une mission à destination des particuliers.

## Besoins

- ◇ Développement de la location de deux roues, le public étant plutôt jeune
- ◇ Réflexion sur le Permis de Conduire
- ◇ Questionnement sur le développement du Transport à la demande

## RECAPITULATIF TARIFICATION SOCIALE

<b>Conditions : être domicilié dans une commune du Grand Lyon ; aller dans une agence avec les justificatifs récapitulés ci dessous, prévoir une photo d'identité, un justificatif de domicile et 5€ de frais de carte</b>			
<b>Statuts</b>	<b>Modalités spécifiques</b>	<b>Condition de ressources</b>	<b>Abonnements et tarifs (au 1<sup>er</sup>/04/2006)</b>
Bénéficiaire de l'AAH	Notification de l'allocation ou attestation de paiement en cours		Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire du FSI	Déclaration trimestrielle de ressource		Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire de l'ARE	Dernier avis de paiement de l'allocation Si la personne est employée du secteur public, il lui faut le dernier bulletin de paye	< 14 € / jours	Pass 2 Partout 8,20€
Bénéficiaire de l'ASS		< 25.01 € / jours	Pass Partout S 16,40€
		= 14 € / jours	Pass 2 Partout 8,20€
		= 20,10 € / jours	Pass Partout S 16,40€
Titulaires d'un CAE	CAE avec le cachet de la DDTEFP		Pass Partout S 16,40€
Bénéficiaire du RMI	Demande à faire auprès du CCAS ou de la MDR		Pass 2 Partout 8,20€
Bénéficiaire de la CMUC	Attestation de CMU établie par la CPAM précisant le versement de la CMU complémentaire		Pass Partout S 16,40€
Enfants de parents bénéficiaires du RMI	Certificat de scolarité et cartes Técély des 2 parents ou justificatif si 1 seul parent		Pass 2 Partout 8,20€
Jeune Chômeur	Jeune (18 –25 ans) et au chômage au moins 12 mois lors des 18 derniers mois		Pass 2 Partout 8,20€
Bénéficiaire du Fond d'aide au Jeunes	Justificatif délivré par le comité local de Fonds d'aide aux jeunes		Pass Partout S 16,40€
Demandeur du statut de réfugié politique	Dernier avis de paiement de l'allocation d'insertion et récépissé du dépôt d'une demande de réfugié		Pass 2 Partout 8,20€

## Procédure création de carte « Coup de pouce »

Situation	Conditions	Documents à fournir en plus du Formulaire de demande de carte
<b>Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Résider en Rhône-Alpes</li> <li>– Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4)</li> <li>– Recevoir une indemnité d'un montant inférieur au SMIC (35h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Photocopie pièce identité</li> <li>◇ Photo d'identité récente</li> <li>◇ Attestation, avis de paiement de l'indemnité</li> </ul>
<b>Demandeur d'emploi longue durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Résider en Rhône-Alpes</li> <li>– Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) depuis plus d'un an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Photocopie pièce identité</li> <li>◇ Photo d'identité récente</li> <li>◇ Attestation fiscale originale de demandeur d'emploi de longue durée</li> </ul>
<b>Bénéficiaire du RMI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Résider en Rhône-Alpes</li> <li>– Etre bénéficiaire du RMI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Photocopie pièce identité</li> <li>◇ Photo d'identité récente</li> <li>◇ Photocopie de la dernière notification de vos droits au RMI ou attestation originale de paiement du mois en cours ou du mois précédent</li> </ul>
<b>Avoir – de 26ans, être en parcours d'insertion ou en recherche d'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Résider en Rhône-Alpes</li> <li>– Avoir moins de 26 ans</li> <li>– Etre suivi(e) par le réseau d'accueil des Missions locales ou PAIO</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Photocopie pièce identité</li> <li>◇ Photo d'identité récente</li> <li>◇ Une attestation originale délivrée par la Mission locale ou PAIO</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Un avis de situation original de recherche d'emploi</li> </ul>

UNI-EST  
 21 rue Aristide Briand - 69800 SAINT-PRIEST  
 ☎ 04 72 23 57 63 📠 04 78 20 05 11  
 uni-est@plie-uni-est.org



www.plie-uni-est.org



Fonds Social Européen